

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 09 AVRIL 2026

**DÉLIBÉRATION n° 2026-08 du 09 avril 2026**

**OBJET : ADMINISTRATION GENERALE – Election des membres au sein du Conseil d'Administration de la Caisse des Ecoles**

<p>Nombre de conseillers en exercice : <b>27</b></p> <p>Présents et représentés : 26</p> <p>Absent(s) excusé(s) : 1</p> <p>Date de la convocation : <b>31 mars 2026</b></p> <p><i>(Article L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales)</i></p>	<p>L'An deux mille vingt-six le 09 avril, à 20h30, le Conseil Municipal de LA NORVILLE dûment convoqué, s'est réuni en Mairie, Salle du Conseil, sous la Présidence de Madame LEGUICHER Fabienne, Maire.</p> <p><b><u>ÉTAIENT PRÉSENTS</u></b> : Mesdames, Messieurs LEGUICHER, KLEIN, PFEIFFER N., MARIOLLE, DEMEILLEZ, BIRNAUT, de CORDIER MELE, PFEIFFER J., GLORON, POULIN, ROMAIN, CAUVIN, LAMIRAULT, BATIFOIS, BERNARDO, DEMARQUE, AWAD BESSAM, GONCALVES, GRESSIER, FOUCAULT, MEIER, PEREIRA, TREMBLAY, BOEUF</p> <p><b><u>ÉTAIENT REPRÉSENTÉS</u></b> : M. SOULLARD a donné procuration à Mme de CORDIER MELE, M. LABBE a donné procuration à M. KLEIN</p> <p><b><u>ÉTAIT ABSENTE EXCUSÉE</u></b> : Mme CASTANIA Lise</p>
---	---

Mme GONCALVES est nommée Secrétaire de séance, conformément à l'article L.2541-6 du Code Général des Collectivités Territoriales.

REÇU EN PREFECTURE

le 16/04/2026

Application agréée E-legalite.com

**DÉLIBÉRATION n° 2026-08 du 09 avril 2026**

**OBJET : ADMINISTRATION GENERALE – Election des membres au sein du Conseil d'Administration de la Caisse des Ecoles**

VU le Code de l'Education notamment ses articles L212-10 et suivants relatifs au fonctionnement de la Caisse des Ecoles, qui est un établissement public communal,

VU le renouvellement et l'installation du Conseil Municipal en date du 21 mars 2026, après les échéances électorales du 15 mars 2026,

VU la nécessité de procéder à l'élection de nouveaux membres au sein du Conseil d'Administration de la Caisse des Ecoles dans les conditions prévues par le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Le Conseil municipal,**  
**Après en avoir délibéré A L'UNANIMITE**

**ACCEPTÉ** de nommer 6 conseillers municipaux au sein de la Caisse des Ecoles,

**PROCEDE** à l'élection des membres suivants :

Liste « Expérience et renouveau » :  
-Mathieu MARIOLLE  
-Olivia GONCALVES  
-Delphine BATIFOIS  
-Malika AWAD BESSAM  
-Lise CASTANIA

Liste « La Norville, pour vous, avec vous » : -Thibault BŒUF

**DONNE** pouvoir au Maire afin de poursuivre l'exécution de la présente délibération

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Le Maire certifie que la présente délibération est exécutoire en application de l'article L.2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire  
Fabienne LEGUICHER

Le Maire  
Fabienne LEGUICHER



<b>Certifié exécutoire</b>	
Transmission en Préfecture le	
Affichage ou publication le	

**REÇU EN PREFECTURE**  
**le 16/04/2026**